



Éric Guichard (dir.)

Regards croisés sur l'Internet

Presses de l'enssib

Le mythe de la fracture numérique

Éric Guichard

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.1940

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Presses de l'enssib

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 16 mai 2017

Collection : Papiers

ISBN électronique : 9782375460443



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

GUICHARD, Éric. *Le mythe de la fracture numérique* In : *Regards croisés sur l'Internet* [en ligne].

Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1940>>. ISBN : 9782375460443. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1940>.

LE MYTHE DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

UNE ÉVIDENCE DOCTEMENT MESURÉE

« La fracture numérique existe, je l'ai rencontrée ». Tel pourrait être le propos d'un humoriste qui choisirait de s'interroger sur la réalité de cette chose jamais définie. Et pourtant, elle fait débat : 1,3 million de pages web mentionneraient l'expression *fracture numérique* ou son synonyme *fossé numérique* ; on en dénombrait 11 millions pour son équivalent anglais *digital divide*¹ ; on recense plus de 6 000 ouvrages, et plus d'une centaine d'articles de revues savantes en sciences humaines évoquant cette dernière expression².

Focalisation sur l'équipement

La plupart du temps, la fracture numérique est présentée comme allant tellement de soi qu'il est inutile d'en préciser le sens : il suffit de la mesurer. Ce que l'on fait, en calculant ou estimant des taux d'équipements : présence ou absence d'ordinateurs à domicile, sinon de connexions internet ou de hauts débits vont aider à déterminer de quel côté de la « fracture » positionner une personne ou un groupe de personnes. Car cette fracture-fossé relève du collectif ; elle s'apparente à une frontière.

Prenons un exemple parmi tant d'autres : en 2006, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)³ publie une note de synthèse dont le titre est « Internet, ordinateur. Le fossé numérique se réduit mais reste important ». Nous ne trouvons aucune définition dudit fossé dans ce quatre-pages. En revanche, le premier paragraphe aide à contextualiser la notion : « En 2005, plus d'une personne sur

1. Source : Google, 18 janvier 2008. L'impossibilité de vérifier ces nombres importants invite à user du conditionnel. Exalead propose pour les versions française et anglaise 300 000 et 1,2 million de pages.

2. Sources : < <http://www.amazon.com> > et < <http://www.jstor.org> > janvier 2009.

3. Crédoc : < <http://www.credoc.fr> >.

deux est équipée d'un ordinateur à domicile et plus d'une sur trois dispose d'une connexion à Internet. Il y a dix ans à peine, seulement 18 % de la population disposaient d'un micro-ordinateur et Internet était quasiment inconnu du grand public⁴ ». Nous comprenons alors que notre fracture est déterminée par la combinaison {internet, ordinateur, domicile} ; qu'elle était gigantesque il y a dix ans – alors qu'elle n'était certainement pas pensée –, d'où l'idée d'un progrès ; et qu'en vertu de ce même progrès, elle est encore plus manifeste aujourd'hui puisqu'une personne sur deux, ou deux sur trois, ne profite pas d'une chose supposée essentielle.

Une mystérieuse empreinte sociologique

+++++

Ces propos flous résultent-ils d'un égarement temporaire ? Notre organisme statistique serait-il soudain happé par un effet de mode ? Assurément non : ce sont en fait les plus hautes institutions de l'État qui s'engagent dans la mesure de cette fracture sans prendre le soin d'en préciser les contours. Nous le voyons quand, fin 2008, le Crédoc⁵ récidive, mais cette fois sur ordre : il réalise une longue enquête sur « la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française » à la demande conjointe du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Dans ce rapport de 200 pages, la fracture numérique n'est pas plus définie. Et pourtant, elle existe, puisqu'elle constituerait une menace croissante, comme le rappelle un titre de chapitre : « Le fossé numérique : une pause dans la résorption des inégalités ». Et la façon dont elle opère commence à être dévoilée : « Le “fossé numérique” reste en effet important⁶ : les retraités (26 % d'entre eux seulement sont connectés à Internet chez eux), les non-diplômés (27 %) et les ménages modestes (34 % des personnes disposant de moins de 900 euros mensuels dans leur foyer) sont nettement moins souvent équipés qu'en moyenne (61 %) ; dans ces groupes, le basculement dans l'ère numérique se fera sans doute plus

4. Note de synthèse n° 191, mars 2006, < <http://www.credoc.fr/pdf/4p/191.pdf> >.

5. J'évoque fréquemment cette institution car elle a eu le mérite de publier ses synthèses en ligne et parce qu'elle est exemplaire de bien d'autres, françaises ou étrangères.

6. Source : La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, 2008. < http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf >, p. 11.

lentement que chez les cadres (88 %), les étudiants (86 %), les 12-17 ans (89 %) et les hauts revenus (91 %) ».

Le symptôme⁷ de la fracture numérique est ici l'absence de connexion à l'internet à domicile. L'indicateur, s'il a le mérite de la simplicité, n'est pas à la hauteur des promesses qu'il porte : ce n'est rien moins que l'accès à une nouvelle ère, l'ère *numérique*, qui est en jeu dans le fait de se connecter ou non à l'internet de chez soi.

Repérons les ingrédients d'un tel énoncé ; tous relèvent de catégories sociologiques du sens commun, par ailleurs binaires : économique (pauvres *versus* riches), démographique (jeunes, vieux), politique (dominants actuels [cadres] ou futurs [étudiants] *versus* dominés)... Dans cette description qui met en jeu du collectif, nous comprenons qu'il vaut mieux être jeune et riche que pauvre et malade. Et s'il est sous-entendu que cette « fracture », mesurée à l'aune curieuse de l'abonnement à un fournisseur d'accès à internet (FAI), doive se « réduire » comme la cassure d'un os, l'idée que les paramètres supposés la déterminer puissent fluctuer (par exemple que la pauvreté disparaisse) n'est pas envisagée.

Discours d'experts et chiffres mensongers

+++++

Une lecture attentive des propos précédents nous fait relever une contradiction : 89 % des adolescents, et 34 % des ménages modestes ont l'internet à domicile. À moins de supposer que les pauvres ne font plus d'enfants, ou qu'il n'y a plus de pauvres en France, cette statistique surprend⁸.

Mais une telle incohérence mérite-t-elle d'être relevée ? Non, si l'essentiel n'est pas tant de produire des énoncés vrais qu'un discours sur la société française.

7. Sociale ou pas, toute maladie n'est-elle pas repérable par des *symptômes*, en attendant d'être traitée par des *remèdes* ? Il serait utile d'étudier comment se redéploie, avec de tels discours, le vocabulaire de l'hygiène sociale.

8. Cette contradiction est totale, car persistante quel que soit le modèle choisi : en découpant la société française en trois classes, pauvres (ménages modestes à moins de 900 euros par mois, nos 34 % de connectés), moyens (nos 61 % de connectés, supposés aussi refléter une classe moyenne), et riches (hauts revenus, 91 % de connectés, plus de 3100 euros par mois d'après l'annexe du rapport), et en supposant que les ménages de ces trois groupes sociaux ont en moyenne autant d'enfants, nous réalisons qu'il faut en France énormément de riches pour arriver à 89 % d'adolescents connectés à domicile, puisque ce taux est très proche de celui des hauts revenus. Plus précisément, il ne peut y avoir plus de 6,6 % de ménages pauvres, ni plus de 3 % de ménages aux revenus moyens. La France serait alors composée à 90 % de ménages à hauts revenus.

Sur ce point, le Crédoc ne fait que reproduire une *doxa* aux lointaines origines⁹, assurément développée depuis les années 2000 : alors, des institutions internationales (Banque mondiale, G8...) avaient forgé cette notion de fracture numérique, non pas avec des définitions, mais avec des recensements de machines à communiquer, pour ensuite produire des discours mercantiles enrobés d'une rhétorique tiers-mondisme et féministe ; par exemple en assurant que, grâce au téléphone portable – « nouveau » fer de lance en 2002 des « nouvelles » technologies –, les femmes du Bangladesh allaient accéder d'un coup à toutes les libertés [Guichard, 2003]¹⁰.

Ces discours se sont depuis complétés d'un arsenal statistique pour dissiper le caractère illusoire de leur légitimité et de leur rationalité. Ici encore, l'enquête évoquée est exemplaire. Les auteurs du rapport « scientifisent » leur objet par le biais de calculs : « Depuis plusieurs années, le Crédoc a en effet mis en place un indicateur des inégalités d'accès aux nouvelles technologies, reposant sur un calcul de coefficients de Gini ». Ces indices sont d'emblée présentés comme inaccessibles au commun des mortels¹¹. Tout d'abord calculés à partir de la présence-absence d'internet à domicile, ils sont ensuite appliqués à deux autres choses (l'ordinateur, le téléphone mobile). Désormais déclinés pour trois objets, complétés par des graphiques, ils vont soutenir la production de discours articulant les mêmes catégories hétérogènes et naïves du social – désormais référencées par un vocabulaire à peine plus conceptuel¹².

S'en déduit un discours doté d'un réel parfum de scientificité : « s'agissant de l'accès à internet à domicile, on pointe peu d'inégalités selon le lieu de résidence [...]. Les écarts les plus importants se mesurent sur la PCS (21,1 %), le diplôme (19,1 %), l'âge (18,9 %) et les revenus (18,4 %). L'aggravation des inégalités selon l'âge (+ 2 points) ne suffit pas, ici, à contrarier le mouvement général à la baisse. Pour preuve, le poids de tous

9. Cette *doxa* est plus complexe que le déterminisme technique : elle suppose à la fois que les ingénieurs puissent produire des discours sur le « social » et que ces discours s'appuient sur des statistiques relevant de *leur* monde. Aussi ses origines peuvent-elles dater du début du XIX^e siècle.

10. Les références des ouvrages et des articles sont réunies à la fin de la contribution.

11. Extrait : « Nous ne détaillerons pas ici la méthode de calcul du coefficient de Gini... Il importe donc, pour apprécier les données suivantes, de comprendre que le coefficient de Gini est d'autant plus élevé que les inégalités sont fortes ». Source : rapport précité de 2008 du Crédoc, p. 82.

12. L'âge (plutôt que les oppositions entre jeunes et vieux), le revenu, le diplôme, la PCS (la « profession ou catégorie socioprofessionnelle » de l'enquêté, qui remplace depuis 1982 la CSP, « catégorie socioprofessionnelle », indicateur construit en 1954) et... l'agglomération (*sic*).

ces facteurs, même s'il reste prégnant, tend tout de même à diminuer (-1 point cette année) »¹³.

Nous comprenons que notre inconsistante fracture numérique est rendue tangible par un double processus qui allie opérations de calcul et énonciation *a posteriori* ; et nous mesurons combien nous devons nous montrer vigilants pour ne pas céder à la crédulité qu'induit cet habillage socio-statistique.

Nous découvrons aussi combien l'internet peut être un prétexte pour organiser un régime de narration¹⁴ du monde et de la réalité.

Un ordre moral national

+++++
 Cette narration du monde a ses contraintes : pour être efficace, elle doit être locale. En ce sens, elle ne peut être universelle, fonctionner pour toutes les cultures. Par exemple, dans un discours destiné aux Français, il est plus judicieux de solliciter le territoire et le diplôme que d'autres catégories comme le sexe et la race. Certes, cette dernière n'a pas de fondement, comme l'ont (re)démonstré des centaines de savants, dont Lévi-Strauss [Lévi-Strauss, 2005] ; cela ne l'empêche pas d'être prise comme catégorie dans les recensements de certains pays étrangers, et n'empêche pas le racisme d'exister. Au point qu'aux États-Unis, des chercheurs se demandent si l'internet va contribuer à le faire disparaître [Kang, 2000]. Une telle question semble taboue en France. Inversement, le silence quant à l'incidence du sexe sur la fracture numérique signe à sa façon la nationalité des auteurs du rapport : aujourd'hui, même pour un faux débat, le sexe intervient systématiquement comme catégorie narrative en Europe du Nord et aux États-Unis.

La vigilance s'impose toujours : nous ne pouvons critiquer des enquêteurs au motif qu'ils auraient une approche raciste ou sexiste de la fracture numérique. Sinon, nous tomberions dans le piège de son objectivation, alors qu'elle n'existe pas puisqu'elle n'est pas définie. Constatons simplement qu'un discours euphémisant les rapports de sexe et de migration au profit d'une *doxa* universaliste ne fonctionnerait pas aux États-Unis, comme un discours qui les mettrait en valeur ne serait pas efficient en France.

13. Source : rapport précité de 2008 du Crédoc, p. 85.

14. J'appelle « narration » le processus d'énonciation d'une histoire. Les notions de narration et d'objectivité sont indépendantes.

Nous sommes aussi étonnés du peu d'empressement que les statisticiens mettent à consolider leur propos : si la fracture numérique a quelque crédit à leurs yeux, pourquoi ne pas évaluer ses liens avec les formes de ségrégation et de domination qui structurent la société française, par exemple au prisme de l'immigration ou de la colonisation¹⁵ ? Et si jamais l'immigration agit comme un thème repoussoir auprès de nos analystes, aurions-nous pu espérer qu'ils croisent territoire et revenu pour expliquer leur fracture. La compétence de ces experts n'étant pas remise en question, nous en déduisons que cette absence de croisement signale la volonté de produire une sociologie naïve. Plus exactement, d'énoncer un discours anti-sociologique : débarrassé de l'analyse des relations de domination entre groupes ou classes qui caractérise la discipline¹⁶.

Au moins cette fabrication française d'une idéologie pasteurisée et non exportable aide-t-elle à prendre conscience de la part nationaliste des discours sur la fracture numérique. Ce « localisme » s'exprime au travers du choix de la poignée de paramètres explicatifs de la fracture¹⁷. Nous l'avons vu, cinq paramètres suffisent : ils génèrent une combinaison de 32 (2⁵) catégories, nombre suffisant pour produire des discours déterministes sur la société. Et nous avons vu que le choix de ces paramètres est contraint par l'imaginaire social de la culture.

La mesure au secours de l'idéologie

+++++

La production de statistiques sophistiquées a donc un premier type d'effets. Elle permet de proposer une narration du social à partir d'une

15. Ce qui est aisé : il suffit de croiser les réponses relatives aux lieux de naissance, nationalités, capitaux sociaux et lieux de résidence des enquêtés et de leurs parents.

16. En ce sens, la description de l'influence des variables explicatives une à une contribue aussi à évacuer les questions sociologiques.

17. Les discours sur les fractures se construisent généralement comme suit : partant d'une chose que certains possèdent et d'autres non – les *haves* et *have-nots* : définition américaine, à usage national –, on élabore un premier discours relatif à la population d'un État donné. Apparaît alors une « fracture » intra-nationale de classe, en lien avec le revenu ou une catégorie sociale. Dans cette enquête française sur la fracture numérique, c'est l'internet à domicile qui fait office de chose. La métaphore qui associe classes sociales et pays (riches et pauvres) permet alors d'imaginer une fracture Nord/Sud. À partir de là, en sollicitant le sens commun qui rappelle que ségrégations sociale et territoriale riment souvent ensemble, il est aisé d'évoquer les différences d'infrastructure entre une capitale, sa banlieue et ses campagnes : apparaît alors la fracture territoriale. Ensuite, le discours peut fonctionner à plein, de façon itérative : la fracture peut, eu égard aux représentations sur les cultures, se décliner à nouveau en termes pré-sociologiques, en s'appuyant sur toutes les formes de discrimination sexuelle, raciale, bureaucratique, etc. que subissent quantité de gens à travers le monde. C'est là que le localisme joue à plein.

alternative : donner ou non de l'argent à un FAI. Elle aide à masquer d'éventuelles contradictions des formes élémentaires de ce discours, dont elle conforte le caractère national en privilégiant certains facteurs et en évitant des croisements de variables qui permettraient d'introduire d'autres discours.

Elle légitime aussi la catégorie des narrateurs-experts et contribue à clôturer l'espace public. En abordant la question de la fracture numérique, ceux-ci témoignent de leur capacité à entendre les inquiétudes et les désirs du pouvoir politique (le donneur d'ordre de l'enquête) et à les rendre légitimes et consensuels. En tant qu'instrument et porte-parole du pouvoir, ils héritent d'une partie de cette légitimité ; part qui va s'accroître mécaniquement du fait de la complexité des ressources mises en œuvre : l'organisation d'une large enquête auprès de milliers de personnes¹⁸, son traitement avec des ordinateurs et des méthodes sophistiquées, et la publication de rapports. Et le coût financier et intellectuel de telles mesures et enquêtes sert de barrière à la concurrence : il sera aisé de dénier aux personnes ne disposant pas de moyens statistiques conséquents toute légitimité à débattre de la fracture numérique. *A fortiori* si les personnes veulent critiquer la notion sans passer par sa mesure, essentielle pour lui donner de la consistance. D'autre part, cet entretien d'une problématique artificielle et incohérente réduit l'attention et la réflexion sur des débats de société plus pertinents.

Ainsi se produit un double verrouillage : est construit un débat artificiel, dont les seuls participants légitimes sont ses co-auteurs. Le processus de fermeture est aussi efficace que connu [Habermas, 1973].

CREDOS D'EXPERTS

 Nous assistons donc à la production d'une réalité sociale. Rappelons qu'une telle notion n'a pas nécessairement de rapport avec un réel donné ou objectif : c'est une description du monde articulée autour de références partagées par des personnes ayant suffisamment de pouvoir pour l'imposer. Or, cette réalité, cette machine idéologique peut et doit se sophistiquer : toute narration du monde conduit à une surenchère argumentée des discours à son sujet, puisqu'ils nourrissent la compétition politique.

18. Ici, 2000 enquêtés, plus 200 adolescents – cible de toutes les convoitises ?

La façon la plus simple d'intervenir dans le débat consiste à formuler une critique « scientifique » : il est aisé de souligner l'absence de définition de la fracture numérique, puis de critiquer l'ambiguïté de la relation entre possession d'un bien et pratiques. D'autant qu'en informatique, la fortune n'entraîne pas toujours la compétence effective : une personne travaillant sur une vieille machine peut être plus compétente qu'une autre, disposant de l'ordinateur le plus coûteux du moment. Constat à comparer avec la relation fort lâche entre les capacités intellectuelles d'une personne et le nombre de livres qu'elle possède.

C'est pourquoi l'usage, avec la panoplie des représentations qu'il véhicule, sera sollicité par les chercheurs pour étoffer la notion de fracture numérique.

L'usage comme *joker*

+++++
 Nous rencontrons ainsi des tentatives de définitions qui combinent possession et pratique d'une chose : « la fracture numérique désigne le fossé entre ceux qui utilisent les potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour leurs besoins personnels ou professionnels et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou faute de compétences »¹⁹.

Une telle approche, opposant le matériel au cognitif, séduit. Elle suggère un raffinement du propos : il ne suffit pas d'avoir. Encore faut-il savoir.

En pratique, une telle définition ne fait que déplacer le problème.

- En introduisant la notion floue de « technologies de l'information et de la communication », elle n'explique rien. Ces fameuses « TIC » sont souvent nouvelles (NTIC), toujours plurielles ; ce qui permet d'en éluder les fonctions réelles ou supposées au profit de l'évocation d'objets emblématiques que l'on peut toujours rajouter à la liste des précédents (le téléphone, le PDA), ou supprimer discrètement (le Minitel, le Tam-Tam) ; les références à des systèmes techniques sont oubliées, sinon minimisées. Surtout, la sollicitation des « (N)TIC » suppose la croyance en le déterminisme de l'innovation, qui prétend que les nouvelles techniques déterminent la société. Celui-ci est une variante du déterminisme technique. Mais autant

19. Source : < <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/internet-monde/fracture-numerique.shtml> >.

le dernier peut avoir une efficacité méthodologique au regard de la longue histoire, et à condition d'être utilisé en négatif (sans agriculture, sans roue, sans papier, certains des développements des sociétés peuvent sembler impossibles, sinon difficiles), autant le premier exprime avant tout une religion du nouveau. En effet, la mesure de la détermination éventuelle des effets de la nouvelle technique est irréalisable avant que celle-ci ne se soit fondue dans la société ; autrement dit, avant que la société d'accueil ne l'ait tordue, détournée, réordonnée à force d'appropriations. Ce qui prend souvent du temps, de l'ordre du siècle. Par ailleurs, parce qu'elle est nouvelle, on ne peut savoir si ladite technique aura un avenir – c'est là le défaut majeur du déterminisme de l'innovation : il ne s'intéresse qu'aux nouvelles techniques, quand 99 % d'entre elles sont condamnées [Edgerton, 1998].

- Reste la notion d'usage, ici fort fragile : elle souffre du renouvellement des objets techniques, ce qui rend difficiles ou impossibles les études longitudinales ; sa dépendance à des préoccupations commerciales met plus l'accent sur des objets de consommation courante que sur des définitions précises à son sujet. Au point que les enquêtes concernant les usages des « TIC » servent plus à conforter l'imaginaire social de leur commanditaire qu'à décrire des univers de pratiques [Le Marec, 2002]. Par suite, ces dernières se retrouvent agrégées sans discernement ; par exemple, en voulant distinguer utilisateurs et non-utilisateurs du courrier électronique, on mettra dans le premier groupe des personnes aux usages orthogonaux : celles qui ne jurent que par le logiciel Mutt²⁰ et celles qui n'imaginent pas qu'on puisse éviter les *webmails*. Enfin, il est difficile d'étudier des usages, de « TIC » ou d'autres choses sans préciser la panoplie de contextes sociaux dans lesquels ils peuvent s'épanouir, se décliner, parfois au point de se contredire. Et donc, en se focalisant sur une pratique qui néglige cet éventail du bricolage en situation, l'architecte de l'enquête obtiendra des réponses stéréotypées : l'enquêté énoncera celle qu'il juge la plus satisfaisante pour son image.

Là est le souci des usages : eux-aussi ont vocation à s'insérer en des discours et donc à produire une narration du social : à mettre en valeur certaines catégories de la société et certaines pratiques au détriment

20. Logiciel de traitement de messagerie utilisé par une petite fraction de programmeurs.

d'autres. Ce qui fait que même l'approche utilitaire frappée au coin du bon sens scientifique ou de la bonne foi (mesurer les usages d'un objet précis pour combler une lacune statistique) est souvent vouée à l'échec.

Voilà pourquoi, plutôt que d'expliquer la fracture numérique, les « NTIC » et leurs usages ne font que se substituer à sa fonction de germe de la narration du monde.

Des experts dubitatifs mais prolixes

+++++

Cette analyse de la fracture en termes matériels et cognitifs a nourri de nombreux travaux. Des économistes, américains puis français, ont conjugué possession et usage. Ainsi est apparue la « double fracture numérique » : celle du « premier ordre » renvoie à la présence de l'infrastructure (le réseau, son débit), celle du « second ordre » aux compétences de l'utilisateur et aux conditions de leur existence et de leur maintien (le plus souvent, le réseau social). En ces temps de « fanatisme du marché » [Stiglitz, 2002], il est agréable de voir des économistes redécouvrir la notion de capital social. De même est-il instructif de les voir prendre conscience de la fragilité de l'unité des « TIC », quand ils constatent que « la possession de produits électroniques [DVD, appareils photo numériques], parmi les plus vendus sur l'internet au moment de l'enquête, n'a pas d'effet d'entraînement sur les pratiques d'achat des internautes » [Le Guel *et al.*, 2004]. Ceci dit, nous ne saurions nous étonner que la narration sociale produite par ces économistes valorise les usages marchands et que pour nombre d'entre eux, la fracture numérique du second ordre mesure l'incapacité de l'utilisateur à enfiler l'habit du parfait consommateur électronique.

Cependant, la complexification héritée de l'introduction de l'usage ne leur sert pas à mieux définir la notion de fracture numérique. Pis, ils avouent s'en méfier comme de la peste : prenons pour exemple la revue *Réseaux*, qui publie fin 2004 un double numéro sur le sujet. Les auteurs l'avouent : « le sentiment général est que la notion [de fracture numérique] a du sens, mais peu de contenu » [Rallet, 2004] ; « le débat reste confus » [Rallet et Rochelandet, 2004]. Pour certains auteurs, nous l'avons vu, la fracture numérique est double. Pour d'autres, elle est quadruple, ce qui ne l'empêche pas d'être à leurs yeux incohérente : « D'une part, le terme fracture numérique reste peu spécifié [...] de sorte que l'on peut aboutir à une conclusion et son contraire. En quelque sorte, les écrits sur ce sujet cherchent à opérationnaliser le concept avant même d'en fournir la substance. D'autre part, les spécificités des fractures numériques – comme

mécanisme d'exclusion [...] – restent à prouver » [Ben Youssef, 2004]. Ce dernier propos est suffisamment contraire à l'implicite de la fracture numérique pour être relevé.

Au final, à chaque fois qu'elle est explicitement évoquée, la fracture numérique n'est pas plus définie qu'auparavant, et la majorité des auteurs démontrent qu'elle n'a pas de fondements.

Alors, à quoi bon réaliser un double numéro de revue savante sur un non-sujet ? Le but premier semble être d'établir une recension de la littérature. Par exemple, les quatre dimensions de la fracture précédemment évoquées ne se traduisent pas en termes de pratiques ou d'incapacités. Elles se réduisent à quatre types... d'approche de la non-notion : « Notre démarche permet d'identifier dans la littérature quatre dimensions de la fracture numérique » [Ben Youssef, 2004]. Le second pourrait être de mesurer d'éventuelles ségrégations sociales et professionnelles en relation avec les maîtrises de l'informatique, en évitant coûte que coûte l'évocation de la non-notion – ce que fait un seul auteur²¹. Dans les deux cas, le choix du thème comme du titre du numéro ne s'explique pas.

Nous l'avons remarqué, nous le comprenons d'une autre manière, l'important n'est pas tant de faire œuvre de science que de produire un discours sur la société qui conforte une idéologie, ou qui tente de s'y conformer. Quels sont les termes de cette dernière ? Nous en repérons aisément les mots-clés : économie, consommation, marché. Et ce lexique fait consensus. Au point que le débat entre les experts apparaît factice. Par exemple, l'auteur du quatre-pages du Crédoc de 2006 nie la fracture du second ordre chère à ses collègues : « le “double fossé numérique” n'est pas aussi important qu'on pouvait le craindre. Le principal obstacle dans l'appropriation des outils numériques reste l'acquisition d'un ordinateur et d'Internet ». Cela ne l'empêche pas de raisonner « promesses de la Nouvelle Économie »²² quand ses prétendus concurrents affirment qu'« il existe un consensus pour faire des TIC le moteur d'une nouvelle révolution industrielle (“informationnelle”) conditionnant la croissance économique » [Rallet et Rochelandet, 2004] ; ce qui revient au même. Et s'ils s'interrogent sur les « rôles respectifs du marché et de l'intervention publique » [Rallet et Rochelandet, 2004], ou se demandent si la « dynamique d'usage est ou non tirée par le marché » [Ben Youssef, 2004], tous

21. Lui ne conclut pas en termes d'inégalités d'accès à... l'internet, mais d'« inégalités d'accès à la formation continue », qui ne s'atténuent plus depuis 1992 [Moatty, 2004].

22. Les majuscules sont dans le document originel.

laissent à penser que l'excès de régulation nuit et qu'il y a trop d'État. C'est le marché libre et sans contraintes, la nouvelle économie qu'il s'agit de glorifier. Sur ce point, les auteurs précités sont tous d'accord – ou contraints de se montrer d'accord.

Ici encore, la fracture numérique révèle plus de croyances et de soumissions à une injonction idéologique qu'elle ne se fortifie de preuves. Au fur et à mesure, nous voyons comment la technocratie lui construit une parure de légitimité à grands coups d'autorité (des chercheurs, maniant la *doxa* économiste, s'exprimant en des revues savantes ou en des rapports commandités) et nous comprenons que l'histoire qu'elle narre dépasse le cadre national pour s'insérer dans un projet international, qui promeut le néolibéralisme comme fondement d'un monde idéal.

Une idéologie incontournable

+++++

Puisque la notion de fracture ouvre les portes du pouvoir par le biais d'une narration du monde, il est prévisible que des opposants aux discours précédents tentent eux-aussi d'exprimer un projet politique.

Un texte de 2007, qui a beaucoup circulé sur les réseaux, servira ici d'exemple. Il s'agit de « Fracture numérique, fracture sociale, fracture paradigmatique »²³, rédigé par Daniel Pimienta. L'auteur part de son expérience de responsable d'une organisation non gouvernementale qui se consacre à la diffusion des « NTIC » en Amérique latine et dans les Caraïbes pour aborder la question de la relation entre ces « technologies » et le développement. Il y critique les institutions et les gouvernements qui prétendent résorber la fracture numérique, et propose ses propres solutions. Son approche est orthogonale à celle des auteurs précédents : il pense politiques publiques, « impact social positif », éducation, et il attaque frontalement les technocrates, qu'il accuse de souvent faire de très mauvais choix parce qu'ils refusent d'admettre l'évidence du « paradigme sociétal », en se focalisant sur l'infrastructure sans prendre en compte les usages ni les appropriations. Il critique aussi leurs croyances : en un processus spontané « du bas vers le haut » qui créerait un futur radieux à

23. Version française d'un article aussi disponible en espagnol et en anglais : < http://funredes.org/mistica/francais/cyberotheque/thematique/fracture_paradigmatique.pdf > [Pimienta, 2007]. Cet auteur avait déjà écrit sur ce thème [Pimienta, 2002]. Ici s'appliquent les mêmes précautions déontologiques qu'au sujet du Crédoc : les critiques ne visent pas l'auteur en tant que personne, mais le régime discursif qu'il exemplifie.

partir de la simple arrivée de fibre optique et d'ordinateurs ; en la neutralité de la technique, notamment en matière culturelle.

En plus de ces analyses fortifiées par l'empirie et le bon sens, Pimienta a le mérite d'avouer son projet de société quand d'autres masquent le leur derrière le vocabulaire de l'économie de marché.

Cependant, sa foi en la société de l'information, et notamment en le pouvoir émancipateur des « NTIC », surprend : d'après lui, la fracture numérique est une traduction de la fracture sociale. Et si on dissipe la première, on élimine d'un coup toutes les autres : « l'usage des TIC pour le développement humain favorise la réduction de la fracture sociale ». Voici une autre façon efficace de conforter cette notion indéfinie de fracture numérique.

Et nous ne savons pas précisément ce que propose l'auteur aux gens qu'il veut aider : plus de savoir et plus d'autonomie ? Ou plus d'ordinateurs, et plus de marché ? La seconde solution semble pertinente, quand nous découvrons qu'il reproduit les propos de Carly Fiorina en 2000 – alors présidente de Hewlett-Packard – en réponse (attendue) à une question de Bill Clinton : “The second law is that technology – information technology and the Internet can be the great equalizer”²⁴.

La *doxa* du pouvoir suprême

+++++
Le même Bill Clinton ne s'embarrasse pas des précautions des économistes français ou des altermondialistes. À ses yeux, la question de la fracture numérique est annexe. Le seul vrai sujet est celui des « nouveaux marchés », comme le rappelle le titre de ses conférences : “The President's New Markets Trip”. C'est donc celui de la « nouvelle économie, grâce à laquelle l'Amérique nage dans une opulence économique jamais rencontrée²⁵ ». Il y voit de la place pour de « nouveaux marchés, de nouveaux emplois » ; et pour de « nouvelles opportunités, qu'il ne faut pas rater, si on veut renforcer cette puissante machinerie économique », qui prend la forme d'un train tiré « par les nouvelles technologies ». Il insiste : « c'est

24. Cette conférence-dialogue à bâtons rompus du président des États-Unis est à lire absolument pour mesurer la puissance idéologique des discours sur le *digital divide* : The President's New Markets Trip: From Digital Divide to Digital Opportunity; April 17 2000, Palo Alto, Californie, < http://clinton3.nara.gov/WH/New/New_Markets-0004/20000417-4.html >.

Traduction : « La seconde loi est que la technologie – la technologie de l'information et l'Internet – peut être le grand égalisateur ».

25. Cet extrait et les suivants sont des traductions libres mais fidèles du discours précité de Bill Clinton.

notre choix d'embarquer tout le monde ou de laisser des concitoyens sur le quai ». Voilà par quel cheminement la fracture numérique advient à Bill Clinton. Elle légitime son programme idéologique, sur lequel il insiste ; et il n'hésite pas à remercier nommément ses plus fidèles soutiens dans son projet d'élimination de la fracture : AOL, AT&T, Cisco, NBC, CBS, etc.

Au final, ces discours, conformistes, contestataires, ou politiques convergent. Pour tous leurs auteurs, qu'ils soient chefs d'États, dirigeants de multinationales de l'électronique, responsables d'associations altermondialistes ou chercheurs spécialisés en économie et en gestion, les maux des sociétés disparaîtront quand les ordinateurs et le haut débit²⁶ seront dans toutes les chaumières.

Tous croient en la fracture, en les « NTIC », en leur capacité à tirer les pays vers la prospérité, pauvres inclus. À défaut de participer à la conduite du monde, nombre d'entre eux revendiquent un statut d'experts, pour accompagner l'idéologie qui le gouverne, sans jamais gratter le sable sur lequel est déposée l'icône de leur rhétorique, cette fracture numérique si fragile, si instable, qui n'existe que par son incantation.

Au-delà, tous semblent persuadés que l'appropriation du pouvoir politique passe par une narration techniciste du social qui s'appuie sur des croyances naïves.

L'IMAGINATION AU POUVOIR

+++++

La fracture numérique est donc le début d'une belle histoire que l'on peut raconter aux enfants pour leur expliquer comment les adultes rêvent le monde, où des bons et des riches veulent offrir le paradis à des pauvres innocents. Il est alors instructif de voir comment le conte de fées prend, dans la pratique, des libertés avec la raison.

La fracture, terreau de la pornographie ?

+++++

Une étude historique des discours sur la fracture numérique mène à d'étranges surprises.

La plupart des auteurs proposent 1998 comme année de sa naissance [Dupuy, 2007]. L'institution en charge de la fracture numérique au

26. Nous pourrions dire avec humour que Pimienta croit à la réalité de la fracture du premier niveau puisqu'il n'imagine pas de projets « TIC pour le développement » dont la part du budget infrastructure serait inférieure à 60 %.

plan mondial est, depuis 2000, la Digital Opportunity Task Force²⁷, ou DOT Force [Guichard, 2003]. Ce groupe de travail a été mis en place par les huit pays les plus riches du monde (le G8) pour résorber la fracture numérique. C'est lui qui a évoqué en juin 2002 le cas des femmes du Bangladesh dont le futur s'améliorerait grâce « à l'utilisation novatrice du téléphone cellulaire ». J'avais référencé dans mon précédent article l'URL de ces propos : < <http://www.dotforce.org/reports> >. Dans son texte de juillet 2007, Daniel Pimienta fait référence au site < <http://www.unicttaskforce.org> > pour ce même groupe.

Ce dernier site existe toujours mais n'est plus maintenu : "This site is no longer updated and is kept for archival purposes only. For up-to-date information on ICT for Development, please visit < <http://www.un-gaid.org> >"²⁸.

Qu'en est-il au final ?

- Le site de référence pour notre fracture numérique est désormais le dernier évoqué (*un-gaid*²⁹).
- Le précédent (*unicttaskforce*) n'est plus fonctionnel.
- Quant au premier (*dotforce*), il sert aujourd'hui de point d'entrée... à la pornographie : en effet, le nom de domaine < www.dotforce.org > a été abandonné en 2004, date à laquelle une entreprise danoise spécialisée dans la pornographie l'a racheté³⁰.

Face au peu d'intérêt que les promoteurs de la dissolution de la fracture numérique ont pour leurs propres travaux et publications, un internaute de bonne foi peut avoir l'impression d'être mené en bateau, fût-il *cyber*, et ne peut s'empêcher d'émettre les hypothèses suivantes :

- ou les meilleurs experts internationaux (G7, G8, FMI, SMSI...) ne connaissent rien du fonctionnement de l'internet puisqu'ils ne savent même pas maintenir un nom de domaine, au moins pour éviter le *cybersquatting*. Ils sont donc du mauvais côté de la fracture numérique et leurs propos sur celle-ci sont sans valeur ;

27. Cf. l'URL < <http://www.g7utoronto.ca/summit/2001genoa/dotforce1.html> > pour un vestige historique.

28. Traduction : « Ce site n'est plus mis à jour et n'est conservé qu'à des fins archivistiques. Pour des informations actualisées sur *ICT for Development*, consulter < <http://www.un-gaid.org> > ».

29. Qui se revendique de « l'alliance globale pour le développement et les TIC », et dépend de l'ONU (Département des affaires économiques et sociales).

30. Source : Base *whois*. En 2009, l'URL < www.dotforce.org > renvoie toujours vers ce même site danois.

- ou ils sont aussi compétents que nous pouvons l'espérer, et ces abandons du premier site, puis du second, sont un aveu de bluff : la résorption de cette fameuse fracture numérique n'intéresse pas du tout ses porte-parole et hérauts.

La première option étant peu vraisemblable³¹, nous devons admettre que la seconde est juste. Ce qui incline à penser qu'au plan international, le programme idéologique s'accompagne aussi d'une volonté de saturer l'espace public, en montant en épingle un débat pour aussitôt l'oublier.

La fracture, un paradigme indispensable ?

À bien y réfléchir, le caractère radieux de l'avenir qui nous est promis dépendrait plus de la permanence que de la dissolution de la fracture numérique : cette dernière alimente les aiguillons du progrès, de l'effort et du partage, et sa disparition ferait s'effondrer nombre de mythes. Voyons quelques exemples.

- Sans la sollicitation de la fracture numérique, nous vivrions un drame économique du fait de la relation de cause à effet entre les propositions « il faut un ordinateur pour chaque personne » et « il faut un ordinateur puissant, donc récent pour chaque personne » — un vieil ordinateur étant généralement considéré comme lent et obsolète. En d'autres termes, le projet de fabriquer des ordinateurs qui durent 20 ans n'étant pas à l'ordre du jour, nous vivons une époque qui tend à nous persuader que nous sommes *tous* potentiellement « numériquement fracturés »³² si nous n'achetons pas régulièrement de nouveaux ordinateurs. Et ce, indépendamment des usages que nous en faisons. Aussi l'évocation d'une infrastructure dernier cri (haut débit, machines...) nourrit avant tout l'idéologie du consumérisme, avec comme but ultime l'ordinateur jetable. À nous d'éviter de sentir une contradiction entre cette logique et les programmes mondiaux encourageant le développement durable et l'écologie.
- Ce serait aussi un drame moral, car nous ne pourrions plus nous sentir coupables d'être dépassés. L'intérêt de la fracture numérique

31. Et si elle l'est, elle renforce la seconde : à quoi bon faire tant de bruit sur un domaine où l'on affiche son incompetence si ce n'est parce que le bruit est l'objectif politique ?

32. Ou des « fracturés numériques », au choix. Je revendique la paternité des deux expressions, mais les laisse libres de droits, façon Creative Commons...

est qu'elle s'applique universellement : en fait, nous sommes *tous* des « fracturés numériques » car il existe toujours une chose que nous ne savons pas faire avec les ordinateurs et les réseaux. Même un professionnel du traitement du signal ou un gourou de L^AT_EX peut se faire traiter de « fracturé numérique » s'il ne se conforme pas aux injonctions des tenants des NTIC : prendre des photos avec son téléphone portable, écouter Deezer ou communiquer sur Twitter. Nous découvrons ici la fonction sociale de la fracture numérique : elle ne sert pas qu'aux puissants, mais à tous : chacun peut traiter son voisin de « fracturé numérique ».

- Nous pourrions enfin penser que la fracture numérique a une réelle fonction épistémologique dans la mesure où elle garantit non pas la fin de l'histoire, mais son inutilité. En effet, les discours relatifs à la fracture numérique et aux « NTIC », en faisant état de perpétuelles nouveautés et d'incessantes révolutions, discréditent par avance toute comparaison avec le passé, et donc l'appel à la mémoire. Grâce à la fracture numérique, nous pouvons oublier l'expérience de l'histoire et abandonner toute démarche comparative.

L'humour s'avère moins de mise quand nous réalisons que cette invitation à faire table rase du passé sert d'écran de fumée à de nombreuses questions sociales : quand les populations du Sud-Soudan profiteront-elles enfin d'un réseau d'eau potable et les Palestiniens auront-ils le droit de circuler ? Quand, en France, tout un chacun aura-t-il un toit décent ? L'évocation de la fracture numérique permet, au choix, d'oublier ces questions aussi persistantes que fâcheuses, ou de faire croire qu'elles seront résolues par l'arrivée du haut débit, transformé pour la circonstance en *messie des temps modernes*.

La fracture, carrefour des contradictions

+++++

Nous l'avons compris, il est vain de chercher, quant à la fracture numérique, des propos raisonnables ; mais la puissance narrative de la fracture nous invite aussi à vérifier si d'autres discours contradictoires ne sont pas enchâssés aux alentours de cette non-notion.

Nous pouvons commencer par une question naïve : si les plus hautes instances mondiales veulent vraiment la réduction de la fracture, pourquoi ne privilégient-elles pas des logiciels gratuits ? En toute logique, le meilleur moyen d'aider les pauvres ne serait-il pas de leur dispenser

des choses gratuites plutôt que de les inciter à acheter leurs équivalents payants et en position de monopole ?

Ensuite, nous devons reconnaître que le progrès est mauvais joueur : il ne remplit pas ses promesses.

- Dans le domaine des nouvelles technologies, plus on s'approche du paradis, plus le confort décroît. Par exemple, en Suède, on trouve depuis quelques années des ordinateurs reliés à l'internet dans les gares et aéroports. Il s'ensuit un conformisme imposé des usages, suite à la disparition de tous les logiciels et protocoles efficaces : le seul port autorisé est celui du web. Impossible de se connecter à distance à un serveur personnel, d'utiliser le logiciel Mutt précédemment évoqué, d'écrire un programme informatique. Autrement dit, les marchands contraignent les usages de l'internet.
- Ensuite, le haut débit n'apporte rien en termes de confort cognitif. Entre 1995 et aujourd'hui, le débit au domicile a environ été multiplié par vingt³³. Au quotidien, ce gigantesque accroissement des flux profite de façon quasi-exclusive au pourriel et à la publicité. En 2009, malgré la présence d'anti-spams à l'entrée du serveur de messagerie de l'ENS, je recevais 20 pourriels pour un courriel professionnel. Je n'étais pas le seul à constater de telles statistiques. Et ce taux est analogue pour le web : comme le montre le tableau 1, lors de la consultation d'un site à des fins « utilitaires » – tant invoquées par les laudateurs des « NTIC » – 95 % des contenus qui arrivent à l'écran sont inutiles ou non désirés. Autrement dit, avec un vieux modem, et sans publicité, l'information réellement attendue serait arrivée aussi vite qu'avec l'ADSL³⁴ : le haut débit paie surtout la publicité.

33. Concrètement : du modem 56 Kbauds (bits)/s de 1995 à l'ADSL 1 mégabit/s.

34. Les poids des fichiers, pages web et dossiers sont exprimés en milliers d'octets. Précision méthodologique : entre l'information textuelle, confondue avec le résultat de la traduction de la page web en texte (avec le logiciel Lynx) et le poids des images publicitaires s'insèrent les balises et autres formes textuelles propres à l'html, de l'ordre de 10 Ko pour chaque page. Ainsi la somme du taux de déchet et du taux informationnel ne vaut pas exactement 100. Pour information, la surface publicitaire du journal *Le Monde* était de 17,5 % dans le numéro daté du 27 février 2009 (version imprimée, page *carnet* incluse, supplément non inclus).

Tableau 1 : Taux d'information textuelle et de déchet de quelques pages web

Mesure effectuée le 28 février 2009. Les poids sont exprimés en milliers d'octets.

Source	Poids texte	Poids total	Taux informationnel	Taux déchet
Article texte en ligne	87	97	90%	0%
Page d'entrée tfl.fr	26	938	2,8%	96,1%
Entrée lemonde.fr	74	1505	4,9%	94,4%
Entrée orange.fr	14	471	3%	95%

Enfin, nous devons nous demander pourquoi d'autres fractures ont moins de succès que la numérique. Pourquoi ne pas ré-écrire le monde à partir de la fracture diesélique ou télévisuelle ? La dernière est manifeste, comme le prouve une enquête récente de l'Insee³⁵ : le tableau 2, tiré de cette enquête, croise pratiques télévisuelles et activité professionnelle – regroupée en termes de proximité croissante à l'écrit.

Si nous appliquons à la télévision (TV) les principes de la fracture numérique, nous constatons que :

- 19 % des ouvriers regardent la télévision plus de quatre heures par jour, face à 6 % des professions intellectuelles ;
- 31 % de ce dernier groupe ne la regardent jamais.

Faut-il d'urgence aider les professions intellectuelles à s'acheter un téléviseur parce qu'elles n'auraient pas les moyens financiers ou les capacités intellectuelles de profiter de cette technologie ? Ces propos, qui font sourire, peuvent à l'inverse faire comprendre comment les vendeurs de « temps de cerveau humain disponible »³⁶ se construisent un monopole chez les personnes qui ont un lointain rapport avec l'écriture.

Au moins la mise en correspondance des propos sur la fracture numérique et d'autres discours analogues ou dérivés permet-elle de prendre conscience de l'idéologie et des processus narratifs qui l'accompagnent.

35. Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV), 2005.

36. Formule désormais célèbre de Patrick Le Lay, PDG de TFL, en 2004. Cf. < <http://www.acrimed.org/article1743.html> >.

Tableau 2 : Croisement de la CPS du ménage et de la réponse à la question « combien d'heures par jour regardez-vous la télévision ? »

Pourcentages en colonnes (4 928 personnes).

Heures TV / CPS	Ouvriers	Artisans, comm.	Secrétaires, techniciens	Prof. intell.	Total ligne
Non ou très rarement	12 %	18 %	16 %	31 %	19 %
0 à 2 h	24 %	28 %	25 %	29 %	26 %
2 à 4 h	45 %	40 %	47 %	34 %	42 %
Plus de 4 h	19 %	14 %	12 %	6 %	13 %
Total colonne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Insee, EPCV 2005, France entière.

POUR UNE ANALYSE SCIENTIFIQUE

+++++

Croyances enracinées

+++++

Il importe maintenant de savoir jusqu'à quel point nous pouvons nous émanciper de ce concert de la croyance et du mensonge. Mais nous pouvons aussi espérer sortir de cette « prison »³⁷ intellectuelle, aussi confortable et consensuelle soit-elle. Pour répondre rationnellement aux inquiétudes quant aux formes de ségrégation et d'exploitation en relation avec l'informatique et l'internet, il sera utile d'inverser à nouveau nombre d'approches, avant de proposer des cadres d'analyse méthodiques.

La dictature du besoin

Au plan du bon sens, nous pouvons nous demander si la logique proposée par les chantres de la fracture – régler d'abord les questions logistiques, ensuite les questions intellectuelles – n'est pas la pire. Sinon, nous ne comprenons pas pourquoi, avant l'essor de l'internet, ceux-ci ne militaient pas pour l'édification de bibliothèques dans tous les villages de déshérités, puisque la problématique des savoirs et de l'alphabétisation semble

37. Pour reprendre des termes bachelardiens [Bachelard, 1963].

récurrente dans leurs discours. Nous comprenons en tout cas que cette question de la primauté de l'infrastructure est mal posée : plutôt que de construire des silos à savoirs et d'attendre qu'ils aient des effets magiques, l'important est de comprendre comment s'organise la circulation entre matière et psyché.

Au plan de la méthode, nous pouvons substituer à une approche en termes de besoins (d'ordinateurs puissants, de haut débit) une autre, en termes de capacités³⁸. En informatique, la perception du besoin arrive souvent après l'expérience, et elle peut résulter d'une incompétence : c'est quand nous ne savons pas que nous croyons que nos problèmes seront réglés avec des ordinateurs plus puissants ; et souvent, la connaissance des possibilités qu'offre l'outillage donne des idées d'opérations ou de calculs. Ceci n'est pas nouveau : de tout temps, la science, les savoirs, les productions intellectuelles se sont réalisés grâce à de perpétuels allers et retours entre le projet (l'idée) et les moyens. Penser en termes de besoins, c'est donner à l'idée une présence qu'elle n'a que dans les représentations naïves de la connaissance.

Face aux ordinateurs, nous sommes souvent plus désespérés par notre incapacité que par la lenteur de nos machines. Parfois, cette incapacité résulte d'une absence de savoir-faire : nous la ressentons fréquemment si nous sommes en contact avec des professionnels de l'informatique. D'autres fois, elle est causée par les machines et les logiciels ; régulièrement, l'expérience nous rappelle que nos frustrations ne sont ni liées à nos processeurs, ni au débit, mais à notre difficulté à nous adapter à la simplicité inintelligente des algorithmes et des ordinateurs : par exemple, quand nous faisons appel à des moteurs de recherche en cas de mémoire défaillante. Comme dans bien des cas, nous prenons conscience que le savoir et ses jalons consistent plus en un éventail d'auteurs, de concepts, de savoir-faire, de mots-clés, de métaphores, que de débits et d'ordinateurs rapides. Ainsi, raisonner en termes de besoins n'est pas la solution idéale ; *a fortiori* quand sont évoqués ceux des autres, dont les fonctionnements cognitifs sont aussi mal connus qu'ils sont envisagés tous analogues.

L'idée de besoin favorise par ailleurs celle de puissance, tout aussi biaisée : puissance inédite des ordinateurs, de l'internet, dont tous

38. Ce terme semble préférable à celui, couramment employé, de « puissance ». Une technologie de l'intellect ne donne pas intrinsèquement de puissance. Elle se confond avec son outillage, qui offre des potentialités intellectuelles aux personnes qui se l'approprient. En ce sens, le terme de capacité conserve une neutralité et une virtualité que n'a pas le néologisme « capacitation », traduction de *empowerment*.

auraient « besoin » de profiter au plus vite sous peine d'être en retard. L'usage systématique du lexique « besoin, puissance, urgence » trahit des discours d'autant peu crédibles qu'ils affichent une contradiction entre l'utopie universaliste et généreuse (« tout le monde va prendre le train du progrès ») et la nécessité motivée par l'urgence qui flatte la peur et la haine (« si nous ne prenons pas ce train, les étrangers le feront et nous domineront »). Aussi, avant de tenir des propos qui promeuvent le bien numérique d'autrui, devons-nous vérifier s'ils sont cohérents ou s'ils traduisent un fantasme ou une peur.

Lois de la nature, lois de la pensée

D'autant que les discours sur la fracture numérique sont certes des discours sur la technique, mais aussi sur le savoir, sur le progrès, sur le futur, sur l'humanité tout entière. Autant de conceptions générales et complexes, très difficiles à articuler les unes avec les autres sauf à tenir des considérations de café du commerce, à énoncer des flots de préjugés. Nous avons remarqué que même des personnes expertes en l'art de produire des discours savants ne peuvent s'empêcher de revendiquer leur croyance en un marché libre qui organiserait spontanément le bonheur de l'humanité par le biais des usages des « NTIC ».

Au-delà de l'idéologie, qu'énoncent les tenants de la fracture numérique ? Des choses fausses, des mensonges, des croyances ? Dans ce paragraphe, le propos n'est pas de choisir, mais de prendre conscience de nos dépendances, des contraintes intellectuelles, des ordres du discours [Foucault, 1971] qui nous font préférer certains univers de raisonnements à d'autres. Cette précaution n'est pas une invitation à une posture éthérée ou contemplative qui ne saurait envisager l'action. Au contraire, elle nous permet de mieux définir le cadre idéal d'une réflexion en amont de la fracture numérique : par exemple, l'évocation de la fracture et la façon de l'aborder ne traduisent-elles pas le désir naïf de certains ingénieurs d'imposer leur cadre de pensée, leur propre ordre du discours ?

Qu'entendons-nous quand ces ingénieurs nous expliquent que la fracture numérique sera réglée par l'infrastructure ? Que l'étendue et la marche des savoirs, la curiosité humaine et les complexes, lents et coûteux processus d'apprentissage, la lente évolution des cultures et des technologies de l'intellect, comme la langue et l'écriture, sont réductibles à une loi naturelle : à une synthèse, qui en l'occurrence affirme que l'infrastructure technologique détermine et règle le tout. Oublions ici le déterminisme technique qui caractérise de tels discours pour en tenter une archéologie.

Ce type de propos relève d'un scientisme naïf, qui prétend que la complexité est réductible à quelques lois et formules. Ils riment avec ceux qui affirment que les mouvements des planètes si difficiles à comprendre deviennent limpides une fois énoncées les lois du mouvement de Newton. Ce raisonnement par analogie est faux car il suppose que l'approche synthétique qui a fait ses preuves dans certains domaines de la connaissance vaut en toutes circonstances. Il existe effectivement des situations dont on peut négliger, voire oublier les détails (ex. : la résistance de l'air, la variation de la masse avec la vitesse, la valeur exacte de cette masse, son volume) sans que le résultat soit altéré. Ce type de réduction des détails à une loi synthétique est précieux quand il permet l'avancée de la connaissance. Il fonctionne particulièrement bien avec des lois de la nature : non pas toutes, mais certaines, celles qui sont *déjà* connues. Je n'oppose pas ici sciences exactes et humaines, mais sciences modélisées et sciences qui ne le sont pas encore (ou qui ne le seront jamais). Dans les domaines scientifiques non balisés par des lois, l'approximation, la synthèse conduisent à des approximations encore plus grandes, à des vérités sans aucune efficacité, sinon à des dogmes et des contradictions. En l'occurrence, si nous voulons penser les savoirs, la façon dont ils se déclinent en techniques, la manière dont des techniques en permettent la survivance et le développement, et comment les uns et les autres se transforment en institutions [Malinowski, 1968], c'est-à-dire en structures pérennes qui innervent les sociétés, il nous est nécessaire d'être exhaustifs, méticuleux, précis ; nous devons tenir compte de la moindre contradiction dès que nous croyons avoir trouvé non pas une loi, mais une tendance. Ici s'impose la démarche de l'érudit minutieux. La généralisation hâtive nuit. L'idée que des lois aussi simples que celle de la gravitation régissent la pensée ne résiste pas face aux paradigmes et concepts des personnes ayant travaillé sur la relation entre technique et psyché.

Nous découvrons donc que des croyances plus complexes que l'idôlatrerie de la technique ou d'un type d'économie, compensant une réelle (et légitime) difficulté à penser la pensée, sont aussi sollicitées quand sont évoqués la fracture numérique et ses remèdes.

Ces fois et croyances nous apprennent bien des choses sur nous-mêmes et sur nos limites humaines, mais elles ne peuvent en aucun cas nous guider pour prévoir l'avenir.

Littératies

+++++

Ainsi, le succès du vocable de la fracture numérique résulte-t-il d'une emprise idéologique dont l'efficacité tient aussi au fait qu'il est difficile d'énoncer des raisonnements précis quand on désire articuler savoir et technique. Or, ces deux mots sont bien les notions-clés de notre relation à l'informatique et à l'internet. Mais elles ne s'opposent pas : la technique n'est pas la vassale de la pensée, ni le prérequis des savoirs via l'infrastructure. Pour analyser les interactions entre savoir et technique, le détour par l'histoire est instructif.

Savoir, technique, écriture

De nombreux auteurs ont montré que l'écriture est une technique. Comme toutes les techniques, elle se ramifie en savoir-faire, méthodes, gestes et pratiques souvent répétitifs, parfois originaux, en écoles pour que soient garanties sa transmission et son évolution. Sa relation à la psyché lui donne un statut particulier : elle permet de communiquer la pensée, et de la développer ; parfois elle la contraint ; aussi est-elle considérée comme une technologie de l'intellect [Goody, 1994 ; Olson, 1998], la seconde après le langage. Étudier l'écriture permet de penser la pensée. Non seulement parce que l'écriture rend concrètes de nombreuses formes de pensée, mais parce qu'elle en contient beaucoup en germe : elle génère mécaniquement, algorithmiquement de la méthode. Par exemple, écrire une liste donne un nouveau statut à ses objets en les décontextualisant et conduit à inventer, puis à expliciter et à généraliser des processus de tri. En ce sens l'écriture est une technique réflexive : elle dévoile son fonctionnement, ce qui conduit à l'améliorer.

Nous comprenons ici que cette technique particulière mérite qu'on prenne le temps de la maîtriser : ce n'est pas d'un coup de haut débit que nous allons nous approprier tous les processus techniques, toutes les méthodes inventées par les humains pour distinguer, synthétiser, regrouper ; pour produire des formules, organiser des dictionnaires. En cela, l'écriture se confond avec les outils et les savoir-faire qui en permettent la maîtrise. Et nous comprenons que l'opposition entre le matériel et le spirituel, l'infrastructure et le savoir ne fonctionne pas : une technique, c'est aussi l'ensemble des va-et-vient inventés, consolidés, préférés par les humains pour circuler de l'un à l'autre. Et l'écriture, somme démesurée de l'outillage mental, témoigne de ce fait.

L'écriture évolue lentement : comme pour la majorité des techniques, nombre des inventions qu'on lui propose sont oubliées, et le délai d'appropriation des autres³⁹ peut prendre des siècles. Entre 1820 et 1940, nos possibilités graphiques – texte, liste, schéma, carte... – et donc intellectuelles se sont considérablement accrues, du fait d'une volonté et d'une utopie de physiciens et de mathématiciens, dont Hilbert. Et depuis 70 ans, l'écriture s'électronise, puis son statut réticulaire s'accroît [Guichard, 2008b ; Herrenschmidt, 2007].

Il n'y a là ni besoin ni puissance : simplement un accroissement de nos capacités, du fait de la transformation de l'outil, de la technique intellectuelle. Certes, nous pouvons faire des choses différentes ; mais nous le pouvions aussi après l'écriture algébrique, après l'invention des logarithmes, après le développement de la cartographie thématique. Nous n'avons pas affaire à une nouvelle technologie qui s'offre objectivement à nos besoins. Mais à l'écriture, cette technique-savoir, cette technique-pensée, qui amplifie et complexifie un processus qui se déploie depuis maintenant 5300 ans. Pour le meilleur comme pour le pire ?

Deux régimes de littératie

Le meilleur, nous l'imaginons assez bien : en même temps que nous explorons l'écriture, nous l'affinons, nous augmentons nos capacités à penser, à produire, et aussi à expliciter la pensée, puisque l'écriture se dévoile autant qu'elle nous dévoile à partir du moment où nous étudions ses mécanismes, qui ne sont jamais que *nos* instruments, prothèses et méthodes pour mieux comprendre, entendre et infléchir le monde. Le pire ? Les partisans de la fracture numérique semblent dire qu'il vise les autres, ceux qui ne savent pas ou plus écrire électroniquement. Que pouvons-nous leur répondre ? Qu'effectivement, dans les sociétés disposant de l'écriture, il vaut souvent mieux avoir une maîtrise minimale de cette technique intellectuelle que pas du tout ? Mais nous basculons alors dans le registre des savoirs aux dépens de celui des seules infrastructures.

Cette maîtrise, adaptée à la société, à un temps donné, mais aussi à une activité donnée ou espérée, est appelée « littératie ». Savoir lire un plan de métro, remplir une feuille de sécurité sociale sont des exemples souvent donnés pour faire comprendre ce qu'est la littératie de base. Mais la littératie n'est pas que primitive. Certains la définissent comme

39. Pour rentrer dans les détails : certaines inventions peuvent être des redécouvertes. Une invention n'élimine pas une pratique antérieure. Les deux coexistent souvent, ou longtemps.

« l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »⁴⁰. Cette définition cerne un peu mieux le concept, mais elle euphémise les méthodes et savoir-faire propres à la technologie de l'intellect, le fait qu'ils se confondent avec les connaissances évoquées. J'ai défini pour ma part la littératie comme « l'ensemble des instruments, savoirs et méthodes qui permettent de se débrouiller dans une société de l'écrit », en précisant que « contrairement aux notions d'illettrisme, d'analphabétisme ou d'érudition, la littératie est une notion graduelle et dynamique, et peut s'appliquer à des modalités précises de l'écriture (mathématiques, administration, philologie, etc.) » [Guichard, 2008a].

Aujourd'hui, deux régimes de littératie coexistent. L'un, relatif à l'écriture imprimée, l'autre à l'écriture électronique. Je ne prétends pas que l'un va disparaître, et je considère qu'en 2009, mieux vaut maîtriser les outillages propres à ces deux régimes qu'un seul ou aucun. En d'autres termes, nous devons désormais jongler avec deux littératies, et c'est certainement ce que veulent signifier les personnes de bonne foi qui s'inquiètent de la fracture numérique.

Or l'écriture étant la technique qui permet le maintien, le développement et l'orientation des savoirs, au point qu'elle en est constitutive (le savoir relève essentiellement du savoir-écrire), est en relation directe avec le pouvoir. Le phénomène n'est pas nouveau [Martin, 1996]. Avec la transformation actuelle de l'écriture, le risque est fort de voir des groupes entiers subir une amplification de la domination, de la ségrégation : d'être les premiers destinataires d'abus de pouvoir, parce qu'ils n'ont pas les moyens techniques, donc intellectuels de résister à d'autres groupes (ou individus), qui tirent parti de leur maîtrise de la technologie de l'intellect ou de leur insertion en des chaînes monopolistiques pour imposer des contraintes qui les avantagent, pour accroître leurs pouvoirs.

Sociologie

+++++

Nous pouvons désormais abandonner les rivages de la promesse technologique pour objectiver les formes d'exploitation économique et de réduction de la participation au débat politique qu'induit la sollicitation

40. Source : < <http://fr.wikipedia.org/wiki/Littératie> >.

des discours sur la fracture numérique, et des thèmes qui leur sont associées – l'avenir radieux, l'urgence, la compétition, etc.

Les travaux les plus prometteurs sur ce point ne viennent pas de France, mais des États-Unis, alors qu'ils s'appuient sur l'outillage conceptuel forgé par des Européens (Bourdieu, Habermas, Foucault, Sfez) : Kvasny et Truex [Kvasny et Truex, 2001] montrent que les discours sur la fracture numérique sont autant de formes de violence symbolique visant à obtenir des employés une plus grande soumission au diktat de la « nouvelle économie », et expliquent que l'appropriation de ces discours par l'État lui-même a pour but de donner une légitimité à l'idéologie du néolibéralisme (cf. les propos de Bill Clinton). Ils détaillent comment l'emploi d'expressions comme « nouvelles technologies » et « fracture numérique » renforcent les formes de domination : en imposant un cadre de discours, un « habitus linguistique » [Bourdieu, 2001] ; en émoussant la critique via l'évocation d'une promesse d'éradication définitive des discriminations et des inégalités grâce aux nouvelles technologies.

David et Noble⁴¹ ont montré qu'une des fonctions du déterminisme de l'innovation était de « canaliser les énergies sociales vers la conquête de la "frontière sans fin" de la science [pour étouffer] les luttes pour la redistribution » et « qu'en dépit des discours optimistes et futuristes à propos des changements radicaux à venir, l'ordre ancien se maintient ».

Il semble essentiel de prolonger de telles études, de la façon la plus théorique, mais aussi concrètement. Par exemple, l'hypothèse d'un contrôle social accru par le biais de la surveillance, de la publicité, des logiciels dits sociaux est aujourd'hui recevable. Pourquoi ne pas lui accorder quelque crédit, plutôt que de financer une étude de plus sur cette inconsistante fracture numérique ? Maintenant que nous prenons conscience du processus narratif qu'elle alimente, nous gagnerions à tester si d'autres propos n'ont pas des effets analogues : Web 2.0, logiciels collaboratifs, « bonnes pratiques » – au parfum si moraliste – mériteraient d'être étudiés à l'aune de la critique sociologique.

Il ne faudrait pas pour autant oublier les anciennes formes de violence symbolique et de production de processus normatifs : nous connaissons nombre d'outils – dont l'informatique – qui nous ont été (ou nous sont) imposés au motif qu'ils étaient modernes, rationnels, et qui ont brutalement reconfiguré, dévoyé, taylorisé les métiers (jusqu'à ceux des savants). Les discours qui les accompagnaient ressemblent étrangement à ceux

41. Cités par David Edgerton [Edgerton, 1998]. La citation suivante est de David.

relatifs à la fracture numérique. Ne pourrions-nous pas évaluer la façon dont ils facilitent la diffusion de l'idéologie du management [Boltanski et Chiapello, 1999], et promouvoir des analyses et enquêtes scientifiques permettant une amélioration de ces logiciels dans le sens d'un accroissement de nos libertés et de nos capacités ?

En insistant sur ces discours, en proposant de les analyser, de les disséquer, de mesurer leurs effets, nous nous exposons à subir la critique de la dénonciation. Nous ne serions pas scientifiques, juste des « rétrogrades » qui luttent contre la marche du progrès. Là encore, nous devons montrer en quoi de telles remarques favorisent un étouffement de la critique, nourrissent l'idéologie de la domination, de l'acceptation soumise à un futur que ne connaissent même pas ses chantres. Et paradoxalement, nous serions vraiment... « innovants » – pour reprendre cet adjectif si sollicité : ce n'est pas le conformisme qui dynamise une discipline ou une technique. Et cet esprit critique, doublé d'une réelle imagination, nous permettrait de nous approprier l'écriture contemporaine, de l'infléchir de façon à disposer d'une technologie de l'intellect réellement gratifiante au plan cognitif.

Ainsi, c'est tout un programme de recherche empirique et théorique qu'il s'agit de mettre en place, pour nous libérer des idéologies, de nos croyances, de nos assujettissements à des ordres sociaux et moraux bien peu progressistes, pour étendre et consolider la rationalité.

Conclusion

+++++

La fracture numérique n'a pas de consistance. Elle est une narration du monde articulant des catégories pré-sociologiques (les riches, les pauvres, les jeunes, le Tiers-Monde, etc.) à partir d'une alternative élémentaire : avoir ou non l'internet chez soi. Afin de convaincre, ce discours se pare d'un arsenal statistique coûteux, s'adapte aux cultures nationales, intègre d'autres objets ou « ressources » comme paramètres – haut débit, téléphone mobile, etc. Les experts qui s'emparent du sujet de la fracture numérique avouent la vacuité du concept, mais ne peuvent s'empêcher de le développer : cela renforce leur légitimité et leur permet de témoigner de leur soumission à la *doxa* de l'économie de marché. En effet, en dépit de ses atours humanistes, voire socialistes, la fracture numérique est une expression inventée pour convaincre de l'inéluctabilité du néolibéralisme, et elle a vite été appropriée puis imposée par des institutions mondiales comme le FMI et le G8. Le succès fut tel que même les altermondialistes

n'arrivent pas à construire des argumentaires dégagés de cette non-notion. La fracture numérique est donc une idéologie. Par son intermédiaire, l'internet – technique récente – se hisse au niveau des grands régimes de narration de la réalité, où le rêve et la séduction l'emportent sur la raison.

Il y a pourtant moyen d'évaluer les formes de domination et d'exploitation permises ou renouvelées par les transformations récentes de l'écriture. Et en corollaire, nous serions conduits à nous pencher scientifiquement sur nos besoins de mythes, si bien assouvis par la technique – un chantier toujours d'actualité.

La fracture numérique est aussi opératoire que l'horoscope. À nous de préférer à l'une et à l'autre une réflexion qui se nourrisse de l'histoire, des sciences empirico-analytiques comme sociales, et de l'épistémologie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

+++++

Bachelard Gaston, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Presses universitaires de France, 1963. Première édition : 1934.

Ben Youssef Ali, Les quatre dimensions de la fracture numérique, *Réseaux*, 127–128:183–209, 2004.

Boltanski Luc et Chiapello Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2001.

Dupuy Gabriel, *La fracture numérique*, Paris, Ellipses, 2007.

Edgerton David, De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques. *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 4–5:815–837, 1998.

Foucault Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971. Leçon inaugurale, Collège de France, 2 décembre 1970.

Goody Jack P., *Entre l'oralité et l'écriture*. Paris, Presses universitaires de France, 1994.

Guichard Éric, Does the “Digital Divide” Exist? In van Seters Paul, de Gaay Fortman Bas et de Ruijter Arie (ed.), *Globalization and its new divides: malcontents, recipes, and reform*, pp. 69–77. Amsterdam, Dutch Univer-

sity Press, 2003. Traduction française à l'URL : < <http://barthes.enssib.fr/articles/Guichard-Digital-Divide.html> >.

Guichard Éric, Internet, cartes, territoire et culture, *Communication & Langages*, 158:77–92, 2008a. < <http://barthes.enssib.fr/articles/Guichard-internet-culture.pdf> >.

Guichard Éric, L'écriture scientifique : grandeur et misère des technologies de l'intellect. In *L'Internet, entre savoirs, espaces publics et monopoles*, volume 7–8, pp. 53–79, 2008b, Lyon. Sens-public. Actes du colloque international *L'Internet : espace public et enjeux de connaissance*, Collège international de philosophie, Paris, 20-21 janvier 2006. < <http://barthes.enssib.fr/articles/Guichard-CIPH2006.html> >.

Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973, collection Tel. Traduit par Jean-René Ladmiral.

Herrenschmidt Clarisse, *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard, 2007.

Kang Jerry, Cyber-race, *Harvard Law Review*, 113:1130–1208, 2000.

Kvasny Lynette, Truex Duane, Defining away the digital divide: a content analysis of institutional influences on popular representations of technology. In Russo Nancy L., Fitzgerald Brian, DeGross Janice I. (ed.), *IFIP Conference Proceedings*, Volume 194, pp. 399–414, The Netherlands, Denter, Kluwer, B.V.

Le Guel Fabrice, Pénard Thierry, Suire Raphaël, Une double fracture numérique, in Guichard Éric (éd.), *Mesures de l'internet*, pp. 115-125. Paris, Les Canadiens en Europe, 2004.

Le Marec Joëlle, « Ce que le “terrain” fait aux concepts : Vers une théorie des composites ». Habilitation à diriger des recherches. Université Paris 7, 2002.

Lévi-Strauss Claude, *Race et Histoire, Race et Culture*, Paris, Albin Michel / Éditions Unesco, 2001, 2005, note sur Race et Culture, pp. 123-173 de l'édition évoquée. Première publication : 1971.

Malinowski Bronislaw, *Une théorie scientifique de la culture*. Paris, Points, François Maspero, 1968. Premières éditions : 1941 pour l'article, 1944

pour l'ouvrage du même nom ; [en ligne] : < http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowsli/theorie_culture >.

Martin Henri-Jean, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996. Seconde édition. Avec la collaboration de Bruno Delmas.

Moatty Frédéric, L'évolution du rôle du capital scolaire dans le modèle sociétal français d'accès à l'informatique au travail, *Réseaux*, 127–128:83–114, 2004.

Olson David R., *L'univers de l'écrit*, Paris, Retz, 1998. Édition originale : *The World on Paper: The conceptual and cognitive implications of writing and reading*, Cambridge University Press, 1994.

Pimienta Daniel, *La fracture numérique : un concept boiteux ?*, 2002 < http://funredes.org/mistica/francais/cyberotheque/thematique/fra_doc_wsisl.html >.

Pimienta Daniel, *Fracture numérique, fracture sociale, fracture paradigmatique*, 2007, < http://funredes.org/mistica/francais/cyberotheque/thematique/fracture_paradigmatique.pdf >.

Rallet Alain, Présentation, *Réseaux*, 127–128:9–15, 2004.

Rallet Alain, Rochelandet Fabrice, La fracture numérique : une faille sans fondement ? *Réseaux*, 127–128:21–54, 2004.

Stiglitz Joseph E., *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002. Titre original : *Globalization and its discontents*.